



REVUE DE PRESSE

12 mars 2024

À Lyon, la fermeture des commerces historiques de la Presqu'île marque-t-elle la fin des indépendants ?



Depuis six mois, plusieurs enseignes indépendantes du centre-ville ont annoncé la fin de leur activité. Simple renouvellement naturel de l'activité commerciale ou mal plus profond ?

Y a-t-il un problème sur la Presqu'île de Lyon ? L'Homme d'Osier, Adrien, Benoît Guyot et très récemment la boutique de parapluies Crozet, enseignes indépendantes parfois pluri centenaires, ont successivement annoncé la fin de leur activité. Manques de repreneurs, loyers en augmentation, concurrence d'internet ou encore crainte de la piétonnisation à venir, les raisons de ces départs sont multiples mais interrogent sur le devenir de l'activité commerciale du centre-ville.

« En 1959, le loyer représentait 1,19% de notre chiffre d'affaires hors taxes ; en 1980, 2,47% ; en 2000, 3,52% et aujourd'hui, 8,93%. Donc, on ne pouvait répondre favorablement à la hausse demandée », confiait début février au Figaro Bertrand Guyot, dont le magasin d'ameublement fermera le 15 juin prochain. L'aventure de ce commerce né il y a 125 ans va arrêter à cause d'une proposition de renouvellement de loyer trop importante à ses yeux. Des baux commerciaux tirés vers le haut par l'arrivée en nombre de grandes marques et franchises rue de la République, au sein du quartier Grolée et dans le Grand Hôtel-Dieu ont fortement augmenté, assure le chef d'entreprise.

« L'Hôtel-Dieu, notamment, a créé une sorte de prix référence de tout le reste de notre secteur pour les bailleurs », poursuit Bertrand Guyot. « Pour un vannier ou n'importe quel artisan, les loyers sont trop élevés dans ce quartier désormais. Et ne peuvent s'installer que les Zara ou les McDonald's », assure de son côté Marie-Christine, ancienne patronne de L'Homme d'Osier, fermé en 2023 après 243 ans d'existence.

La ville de Lyon « vigilante »

Contactée, la ville de Lyon fait part de sa préoccupation concernant ces cessations d'activité en cascade : « La fermeture d'un commerce indépendant est toujours une perte pour la vie d'un quartier, pour ses habitants. Cela est d'autant plus vrai lorsque celui-ci est installé depuis plusieurs générations. Nous ne souhaitons pas que la Presqu'île devienne un lieu de spéculation et nous restons particulièrement vigilants sur ce sujet. »

Johanna Benedetti vice-présidente de l'association de commerçants My Presqu'île et commerçante dans le bas des pentes se montre plus nuancée. « Le commerce indépendant se porte bien. Il n'y a pas que la rue Édouard Herriot et la rue de la République sur la Presqu'île de Lyon. Des pentes de la Croix Rousse à la place Carnot il y a beaucoup de commerces, dans des quartiers très sympas, qui marchent et participent au dynamisme de la ville », assure celle qui assure se battre contre l'idée d'une morosité de l'activité dans le cœur de Lyon.

Uniformisation ?

Son association se bat toutefois contre l'uniformisation du centre-ville. Début janvier elle s'est officiellement prononcée contre l'implantation d'un restaurant KFC près de l'Hôtel de Ville. « L'arrivée de ces enseignes de fast-food n'est pas forcément un bon signe qualitatif pour la Presqu'île et crée un déséquilibre dans la diversité de commerces », déplorait alors Clément Chevalier, directeur de My Presqu'île. Une réalité partagée par Bertrand Guyot qui, lui aussi, a vu la rue Émile Zola - où est situé son magasin - changer : « Autrefois, nous avions un café, un restaurant chinois, un électricien, un magasin d'arts graphiques, une épicerie fine, des jolies boutiques de fringues. Aujourd'hui, j'ai peur qu'il ne reste que des magasins de montres et de vêtements ».

Pierre Oliver, maire LR du 2^e arrondissement, craint d'avoir à l'avenir une Presqu'île « qui se referme et qui ne soit faite que pour les bureaux et les touristes ». « Il y a des valeurs locatives loin de la réalité du commerce indépendant, poursuit-il. Ceux qui peuvent payer ne sont que les grandes enseignes et les fast-foods. Forcément, ça crée une offre qui ne correspond plus à la clientèle de ces magasins historiques ». Un avis que ne partage pas Johanna Benedetti : « Hormis il y a 70 ans peut-être, les rues comme la rue de la République n'ont jamais été accessibles aux indépendants. Et ce n'est pas parce que l'on ne paye pas un local à 200.000€ l'année que l'on n'est pas dans une rue intéressante. Toutefois, je suis d'accord sur l'attention portée à la lutte contre la standardisation de ces axes principaux. »

La piétonnisation, problème ou solution ?

Plusieurs commerçants désignent la difficulté d'accès en voiture de la Presqu'île comme l'un des principaux maux du commerce indépendant. « Les gens ne viennent plus parce qu'il est impossible de se garer ou alors c'est hyper cher. Je ne comprends pas la piétonnisation, si on veut marcher il faut aller se balader à Trévoux », critique Valérie Parot, patronne du chausseur Adrien. Bertrand

Guyot, qui se dit « personnellement favorable » à la fermeture du centre-ville aux voitures, ne comprend pas la réduction à venir du nombre de voies sur les berges du Rhône : « Ces rives ont toujours été des axes économiques. Du chemin de halage à aujourd'hui... Leur réduction pose question sur l'avenir de la fréquentation des commerces ». La lutte contre la fin de la voiture dans le centre-ville de Lyon est devenue le cheval de bataille de Pierre Oliver et probablement l'un des points centraux de sa future campagne municipale. Pour l'élus LR, « tout est fait pour faire fuir les familles. Ce sont ces gens qui partent qui faisaient vivre le commerce de proximité. Par ailleurs, ce centre ne peut pas vivre en autarcie sans le reste de l'agglomération et la région ».

Là encore, Johanna Benedetti tempère ce ressenti des commerçants. « Pour moi, ça fait partie de l'évolution des milieux urbains. Je ne pense pas que la ZTL (zone à trafic limité, NDLR) soit la mort annoncée du commerce par certains. Mais il faudra l'accompagner. Pourquoi pas avec des transports en commun gratuits certains samedis ou avec des activités pour dynamiser cette zone. » Et d'ajouter : « La question que l'on va devoir se poser c'est : qu'est-ce qui fait que je viens en centre-ville plutôt qu'à la Part-Dieu ? »

Successions difficiles

Tout comme ces grandes enseignes indépendantes, les dynasties familiales semblent peu à peu se tarir entre Rhône et Saône. Chez Adrien et L'Homme d'Osier, les enfants des propriétaires ont tous pris d'autres chemins professionnels, « Les générations X et Y sont volatiles, ne s'accrochent pas aux mêmes valeurs que nous : la famille, le savoir-faire. Ils veulent montrer qu'ils peuvent voler de leurs propres ailes », analyse Valérie Parot, dont le fils est devenu cuisinier. Chez le dernier vannier de Lyon, Marie-Christine et Jean-Marie ont accepté le « ras-le-bol de l'osier » de leurs enfants.

« C'est la vie du commerce. Parmi ceux qui ferment, certains font partie d'un monde qui n'existe plus. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place pour les indépendants. C'est juste la fin d'une ère pour une certaine typologie de produits. Aujourd'hui, les gens ne font plus 50 kilomètres pour des chaussures », conclut la vice-présidente de My Presqu'île. Et Bertrand Guyot d'ajouter : « Il faut relativiser : de tout temps, des commerces et de très belles maisons ont disparu et d'autres les ont remplacées ».

A Rue de la République : les fonds, toujours maîtres du jeu et du Monopoly

La rédaction - 5 mars 2024, mis à jour le 7 mars 2024



Les enseignes mastodontes lorgneraient donc déjà le nord de l'axe historique lyonnais, attirées par cette bascule piétonne et la clientèle de passage qui va avec.



Le projet d'aménagement se nomme « Presqu'île à vivre ». Mais Maxime Le Moing, président de l'Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon (ADPL), redoute qu'il ne se transforme « en [Presqu'île à vide](#) ».

Dans l'hypercentre de Lyon, de la gare Perrache jusqu'aux pentes de la Croix-Rousse, l'heure est aux travaux. Le chantier conduit par la [municipalité et la métropole écologistes](#) prévoit la création d'[une zone à trafic limité \(ZTL\)](#) ainsi qu'un réaménagement de la rive droite du Rhône (2,5 km de quais et ponts) dès 2025.



Anne Delaigle est entrepreneure à Lyon et a été porte-parole des commerçants indépendants lyonnais pendant le Covid.

Créatrice de prêt-à-porter de luxe à base de cuir d'agneau et de peau lainée pendant vingt-huit ans en centre-ville, Anne Delaigle connaît bien les contraintes et les besoins des commerçants de la Presqu'île. Porte-parole des commerçants indépendants lyonnais pendant le Covid, elle ne s'en laisse pas conter.

Lyon Capitale : Êtes-vous une grande gueule ?

Anne Delaigle : Je pense être simplement sincère et honnête. Je ne sais pas si c'est être une grande gueule, en tout cas j'ai l'impression qu'aujourd'hui ça fest.

Vous vous mettez souvent en colère ?

Oui, je suis très volcanique. J'ai des opinions assez tranchées. Je vais au bout de ce que je pense et je ne fais rien à moitié. Chez moi, rien ne reste à dire, donc je m'emporte aussi. Très engagée dans tout ce que je fais, la franchise est une seconde nature chez moi.

"Sans accompagnement de la piétonnisation de la Presqu'île, ce sera la traversée du désert pour les commerces indépendants"

Anne Delaigle



Quel est votre dernier coup de sang ?

La piétonnisation de la Presqu'île. La question n'est pas d'être pour ou contre. Ça me va très bien : la ville sera apaisée, moins bruyante, moins polluée, ce sera joli, agréable et tout ce qu'on veut. Je vais même vous dire : je pense que la piétonnisation des centres-villes va dans le sens de l'histoire. La problématique est simplement de savoir comment on organise la ville de demain et comment on fait pour ne pas emmener les gens dans le mur, notamment les commerçants. Crier haro sur la voiture, de manière radicale, sans transition et sans alternative quand on est décideur politique, est malavisé et un peu dogmatique. L'idée ne suffit pas à faire un projet. Fermer les rues sans une réflexion globale sur l'urbanisme, la réorganisation des espaces réservés à chacun, le déploiement de nouveaux transports en commun mais, surtout, sans une vraie concertation, pas uniquement dans un "entre-soi", me semble primordial ! On est loin du compte... Ok, il y a une ambition, mais où est l'organisation, où est la vision à long terme ? C'est "on verra bien comment ça se passe". Petite parenthèse : cette piétonnisation va profondément changer le réseau des transports en commun, avec un transfert des bus des Terreaux sur le quai Saint-Antoine, le président de la Métropole dit juste que ça se régule naturellement ; aucune étude d'impact, on marche sur la tête. Je ferme la parenthèse. Bref, à cette piétonnisation, aucune alternative n'a été proposée. Je connais bien la problématique des centres-villes qui se ferment aux voitures. J'ai vu de nombreux centres-villes se fermer aux voitures et je peux vous dire que si on n'accompagne pas ce changement, ce sera vraiment la traversée du désert pour les commerces et, en l'occurrence, les commerces indépendants. On a déjà essayé les Gilets jaunes, le Covid, les manifestations tous azimuts... On est toujours en première ligne, on va finir par crever.

Selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), "l'interdiction de la voiture augmente la fréquentation des commerces". Cela met fin à la formule "no parking, no business", la croyance que plus il y a de l'espace pour les voitures et le stationnement, plus les commerces génèrent du chiffre d'affaires, non ?

Apaiser les centres-villes générera très certainement une attractivité commerciale... à terme ! Quand les centres-villes se ferment aux voitures sans autre alternative, comme à Dijon, Mulhouse, Metz, etc., à chaque fois, les commerces indépendants sont mis à mal et les chaînes les remplacent petit à petit parce qu'elles sont les seules à avoir les moyens de résister. On ne peut pas se passer de la clientèle des extérieurs et ne s'adresser qu'aux Lyonnais intramuros. C'est se priver d'un nombre considérable de clients. Il faut impérativement leur donner le moyen de venir en ville. Que ce soit en voiture en mettant à leur disposition des parkings (aux prix non prohibitifs), leur permettant de ne plus y toucher de la journée, et/ou des transports en commun efficaces et maillant suffisamment la ville et sa périphérie.

Comment voyez-vous l'avenir du commerce indépendant ?

Je pense qu'il y aura toujours une offre parce que, mine de rien, les articles sont sourcés, souvent locaux, il y a aussi un accueil du client qu'on ne retrouve pas dans les grandes chaînes où, pour le coup, le client est anonyme. Il n'est qu'un numéro de compte en banque. Et puis, chez un indépendant, on n'est pas conditionné à un achat presque défini par une marque, avec le phénomène de fast fashion. Si on ne fait pas attention à les préserver, et ils ne représentent déjà qu'une infime part des commerces de centre-ville, on va uniformiser et standardiser les centres-villes, ce qu'on voit déjà notamment avec Zara, Mango, etc. Un centre-ville dynamique et attractif est un centre-ville où se côtoient des chaînes et des indépendants de façon équilibrée. On doit faire attention à préserver cet équilibre, sinon il n'y aura plus que des marques de fast fashion et une uniformisation des centres-villes. Ce sont des marques très attractives, donc incontournables, mais tellement banales qu'on les retrouve dans toutes les grandes métropoles. Les indépendants sont les garants d'une philosophie de vie et de ville dans laquelle on a envie de vivre. À Lyon, on a la chance d'avoir encore un centre-ville assez mixte mais cet équilibre est très précaire. Et les pouvoirs publics ont, selon moi, une responsabilité pour protéger et garantir cet équilibre.

La quincaillerie Gresset vouée à fermer

Si la quincaillerie ne trouve pas de repreneur elle fermera définitivement, au plus tard, en septembre 2024.

Au 6 quai de la Pêcherie, la petite quincaillerie atypique au décor à l'ancienne ouverte il y a onze ans par Morgan Gresset va disparaître sans doute sans aucun repreneur. « Je suis au bout du rouleau, cela fait plus de deux ans que je propose à la vente mon commerce... Dès le mois prochain, je donne ma dédite pour septembre. Me voici prêt à laisser mon commerce au bas prix. Je suis à l'écoute d'un repreneur potentiel qui serait prêt à faire vivre la quincaillerie ! », confie Morgan Gresset le quadragénaire qui continue cependant à faire le job de conseil et d'expertise. Mais ils ne sont plus suffisants.

Sa vision de son métier est catégorique : « Les choses ont



Morgan Gresset avait donné un coup de jeune en créant de toutes pièces une quincaillerie à l'ancienne. Photo Éric Baule

changé, la clientèle aussi. C'est la crise pour la quincaillerie indépendante de qualité et le

petit commerce. Le confinement n'a pas réveillé une passion pour le bricolage au sein

de la jeune génération. Les moins de 25 ans laissent volontiers cela à leurs parents ! Leur rapport au bricolage s'arrête au tournevis et encore ! Ceux de ma tranche d'âge, les 30-40 ans quittent le centre ville et puis il existe l'effet "aimant" des grandes surfaces.

« Vendre des vis à l'unité n'est pas rentable »

Alors pour ceux qui aiment bricoler, la majorité ne se lance que dans de petits travaux. Les "bricoleurs du dimanche" ne veulent pas de risques inutiles et privilégient l'intervention des professionnels qui eux galèrent en terme de circulation et de stationnement en centre-ville, la voirie et la voie de vélo devant mon commerce pose aussi un problème. Je prends un PV si jamais je vide, durant quelques

minutes, du matériel du coffre de ma voiture ! Je parle anglais et quelque part, les internationaux néo-Lyonnais se donnent le mot. Je compte encore sur les fidèles qui aiment le service que je leur donne mais vendre des vis à l'unité n'est pas rentable. »

Morgan Gresset qui était designer dans le luxe, fourmille d'idées pour la suite de ses projets. « Je suis résilient, j'ai l'idée d'être régisseur technique dans l'événementiel ou bien je souhaite proposer une autre façon de consommer, par exemple faire du upcycling, du recyclage valorisant et utile de semi-remorque transformée en bateaux utilitaires. Cependant l'écoute des institutionnels reste à trouver », conclut le commerçant.

● De notre correspondant
Éric Baule

Quincaillerie Gresset, 6, quai de la Pêcherie, Lyon 1^{er}.

Rives de Saône : « Les Planches » de l'artiste japonais Tadashi Kawamata en piteux état

L'artiste japonais Tadashi Kawamata s'était vu confier la conception et l'installation de six œuvres sur les rives de Saône en 2013. L'une d'elles, « Les Planches » quai Saint-Vincent est aujourd'hui très dégradée. Une étude menée par la Métropole est en cours pour restaurer l'ouvrage.

L'endroit est paisible et les jours de beau temps ou de repos, les Lyonnais aiment s'asseoir pour voir miroiter les reflets dorés sur la Saône, bavarder, lire ou lézarder sous les rayons du soleil. D'autres préfèrent profiter de l'ombre des arbres sur les méridiennes minérales adossées au mur du quai Saint-Vincent.

« Les Planches », œuvre de Tadashi Kawamata, pionnier de l'art écoresponsable, connu pour ses créations en bois brut monumentales (belvédères, cabanes, terrasses, balcons, doubles rampes), ont été com-



Les affichettes qui interdisent l'accès n'empêchent pas les promeneurs d'utiliser l'ouvrage, au risque de se fouler la cheville ou le pied sur les planches trouées.

Photo Nadine Micholin

mandées à la naissance du projet des rives de Saône qui associait concepteurs paysagistes, architectes et treize d'artistes internationaux. Cinquante kilomètres de balade piétonne poétique au bord de la Saône, de la Confluence jusqu'à Ro-

chetaille et une longue promenade intitulée River Movie, entre coupée de 23 œuvres dont les travaux ont démarré en juin 2012, avec une première livraison en mai 2013.

Sur le panneau explicatif, on peut lire : « L'œuvre Les Plan-

ches est constituée de larges plateformes de bois posées à fleur d'eau qui invitent à la détente et à la flânerie. Entre terre et eau, elles offrent une expérience des sens fondée sur le rapport à la rivière. Le fil rouge conçu par Tadashi Kawamata s'articule autour de trois invitations permettant de se réapproprier les lieux, toutes marquées par un lien physique et sensible à la rivière : marcher, toucher, voir ».

Une étude en cours

Onze ans après, les crues et les mauvaises conditions climatiques ont malheureusement érodé considérablement les trois esplanades de l'artiste japonais quai Saint-Vincent (Pl. du Port-Neuville). À tel point que la Métropole de Lyon appose des affichettes pour en interdire l'accès en raison du danger. Ce qui n'empêche pas les promeneurs, de continuer à utiliser l'ouvrage,

au risque de se fouler la cheville ou le pied sur les planches trouées.

Interrogée, la Métropole de Lyon consciente des dégradations, espère trouver une solution pérenne. « Une étude est en cours pour restaurer cette œuvre et ses conclusions permettront à la Métropole de prendre une décision », informe-t-elle. Reste les droits au respect de l'artiste à prendre en considération, qui lui permettent de s'opposer à toute modification non autorisée, ou qui porterait atteinte à l'esprit de son œuvre. Selon la Métropole, tout va dépendre de la nature de l'intervention : « Si l'œuvre est restaurée à l'identique, cela ne nécessite pas d'autorisation de l'architecte. Si des modifications structurelles plus importantes doivent intervenir, alors une autorisation de sa part est nécessaire ».

● Nadine Micholin

Terrasses sur stationnement : trois mois de gagnés pour les restaurateurs

Les terrasses saisonnières et sur stationnement ouvrent désormais le 1^{er} mars sur l'ensemble de la ville, jusqu'au 1^{er} novembre. Le dimanche, lundi et mardi, elles devront fermer à minuit au lieu de 1 h du matin. C'est le fruit de la nouvelle réglementation conçue par la mairie en collaboration avec l'Umih.

● La Ville remplit deux objectifs

Grégory Doucet, maire de Lyon, a présenté ce lundi 4 mars, la nouvelle réglementation des terrasses à Lyon en concertation avec Thierry Fontaine, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) et Geoffrey Clavel, président des cafés-brasseries Umih 69.

« On a étendu la période de trois mois supplémentaires pour les terrasses temporaires. C'est un plus pour les professionnels et pour la vitalité de la Ville. Nous avons deux objectifs : la vitalité de nos quartiers et le confort et la tranquillité des riverains » s'est félicité l'édile qui évoque une « mouture équilibrée » et s'avoue « très heureux que l'on puisse travailler en bonne intelligence ». La réglementation a pris du temps suite aux nombreuses concertations lancées à l'été 2022 entre habitants, conseils de quartier, représentants de l'Umih et une consultation en ligne jusqu'au 9 octobre 2022 qui a touché plus de 7 200 personnes.

Le dimanche, lundi et mardi, les terrasses fermeront à minuit au lieu d'1 h du matin, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

● L'Umih satisfaite du consensus

« Je suis ravi d'être arrivé à un consensus qui allie un équilibre financier et un besoin de soutien, de se réinven-



Au café Les Saints Pothins, le maire Grégory Doucet (EELV), en présence de ses adjoints Camille Augey et Valentin Lungenstrass, Thierry Fontaine, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie et Geoffrey Clavel, président des cafés-brasseries dévoile la nouvelle réglementation. Photo Nadine Micholin

ter car on est conscient du dérèglement climatique. On remercie la Ville pour son aide financière indirecte avec cette prolongation de trois mois », se réjouit Thierry Fontaine. « Le modèle lyonnais se construit entre nous et la Ville, cela nous permet d'avoir des conditions exceptionnelles. Même s'il y a des tensions, c'est plus facile de travailler avec des règles en concertation », déclare Geoffrey Clavel.

● Qui pour contrôler ?

Repérer, arbitrer, sanctionner, c'est le rôle de la Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat en collaboration avec l'Umih. « On a des instructeurs qui tournent. Ils sont associés à la police municipale. L'avantage c'est que l'on a clarifié la gradation des sanctions, ça va du rappel à l'ordre à la suppression de la

terrasse. On a établi une période de 24 mois », souligne Valentin Lungenstrass en charge des mobilités et occupations commerciales du domaine public. Le maire de Lyon entend privilégier la médiation. La Ville s'appuie sur un comité de vie nocturne. « On défend les professionnels mais il faut sanctionner les 2 à 3 % qui dysfonctionnent. C'est parfois juste un problème de dialogue entre les riverains et les professionnels », adoube Thierry Fontaine.

● Les cendriers obligatoires

Contrairement à une fausse idée reçue, les cendriers sont obligatoires. L'Umih travaille sur la collecte des mégots. « Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. On va se charger du ramassage, de manière plus régulière. On s'oriente aussi sur le recyclage puisqu'avec des mégots on peut réaliser du mobilier urbain », souligne Thierry Fontaine.

● L'harmonie des terrasses

La Ville privilégie l'harmonie des terrasses en bois ou en fer, le qualitatif et l'esthétisme. « Les bancs et les terrasses

cloisonnées avec du plexiglas sont interdits. On a établi un cahier des charges sur la végétalisation, hauteur des plantes, essences ainsi qu'un cahier de recommandation pour l'éclairage », argumente Camille Augey, déléguée au commerce.

● Terrasses sans chauffage

Depuis le 31 mars 2022, les bars, cafés et restaurants ont interdiction de chauffer les terrasses situées sur le domaine public. « L'avantage c'est que cette décision a été prise sur tout le territoire français. On a constaté une baisse au début. Au final, les gens s'habituent. Notre clientèle s'est adaptée », formule Thierry Fontaine.

● Prochaine étape

« Sur la baisse des places de stationnement, l'Umih reste discrète », explique Thierry Fontaine. « Pour les touristes, ce n'est pas une nécessité. Les Lyonnais sont nos premiers consommateurs. Il existe une baisse de fréquentation conjoncturelle. On s'interroge sur l'avenir. La prochaine étape, concerne les Métropolitains, comment les faire venir sur Lyon. »

● Nadine Micholin

2 747

C'est le nombre de terrasses à Lyon, toutes confondues. On dénombre 1 061 terrasses annuelles, 916 terrasses dites saisonnières et 770 terrasses sur stationnement. Avec la nouvelle réglementation, les terrasses sur stationnement et les saisonnières ouvrent du 1^{er} mars et ferment le 1^{er} novembre. En mai 2022, on dénombrait 794 terrasses sur stationnement, chiffre presque identique à celui de 2 000 avec une suppression de 1 200 places de stationnement.

Réfection de la portion basse du quai Tilsitt : des travaux qui s'étirent

Les aléas météorologiques et les crues de la fin 2023 ont impacté le planning des travaux de consolidation du mur de soutènement sur la portion basse du quai Tilsitt. Ils auraient dû s'achever l'an dernier mais ne seront terminés qu'à l'approche du printemps.

Dix ans après sa fermeture, la portion basse du quai Tilsitt, le long de la Saône, du n° 16 du quai à hauteur de la passerelle Saint-Georges jusqu'au n° 21 devait rouvrir à la promenade fin 2023.

Il y a dix ans, des travaux dans le cadre du chantier d'aménagement des rives de Saône avaient fragilisé la structure du mur de soutènement. S'en est suivi un contentieux entre l'entreprise maître d'œuvre et la Métropole jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé à l'été 2023.

Ainsi, mi-juillet 2023, la Métropole entamait le chantier et prévoyait cinq mois de travaux techniques et délicats par voie fluviale, pour consolider le mur de soutènement du quai Tilsitt et la remise en état des rampes d'accès au quai bas, dans ce périmètre Unesco.

Pas de date officielle de réouverture

Début mars 2024, il n'est toujours pas possible pour les usa-



L'accès côté sud est encore interdit à la promenade sur la portion basse du quai Tilsitt, le long de la Saône, du n° 16 à hauteur de la passerelle Saint-Georges jusqu'au n° 21.

Photo Nadine Micholin

gers d'emprunter sans interruption, le quai de Saône bas, coté 2^e arrondissement, du quai Saint-Antoine à hauteur de la passerelle du palais de justice jusqu'à Confluence.

Interrogée, la Métropole informe que les travaux de réparation du mur du quai Tilsitt sont quasiment finis. « Des aléas

météorologiques et les crues de la fin 2023 ont eu une incidence sur le planning et certains travaux de finition sont impactés par des retards de fourniture », indiquent les services de la Métropole de Lyon qui font le nécessaire pour ouvrir l'espace au public dès que les aménagements seront conformes en ter-

mes de sécurité.

Toujours pas de date officielle de réouverture. À l'image du projet en cours des Terrasses de la Presqu'île sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon à hauteur du quai Saint-Antoine, dont la fin des travaux est estimée au premier trimestre 2024.

● N. M.

Lyon 2^e • Quatre femmes mises à l'honneur à la mairie



Pierre Oliver, maire du 2^e et les descendantes de Micheline Colin, peintre et habitante de l'arrondissement. Photo J. Garavel

Ce 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, la mairie du 2^e a mis à l'honneur quatre femmes remarquables ayant marqué l'histoire lyonnaise. Quatre photos et parcours de vie ont ainsi été apposés sur les grilles. Les passants pourront découvrir une « passeuse de patrimoine, une peintre, une résistante et une actrice : Annie Neyret, Micheline Colin (placées côte à côte car se connaissant), Laure Diebold et Jacqueline Delubac. Des profils très divers pour ouvrir l'héritage de femmes qui ont marqué le territoire ».

↳ Exposition Destins de femmes jusqu'au 8 mai sur les grilles de la mairie.

Il découvre que son appartement servait de cache à Jean Moulin

Peu de temps après son arrivée à Lyon, Jean Moulin s'installe en 1942 dans un petit appartement de l'immeuble situé au 72, rue de la Charité. Bien que racontée dans de nombreux livres, l'actuel propriétaire du logement n'a découvert cette anecdote qu'il y a peu de temps. Il a décidé de graver cette histoire dans la pierre et d'apposer une plaque commémorative sur la façade, à l'entrée du bâtiment.

« Ici, a habité en été 1942 Jean Moulin. » La plaque commémorative, toute neuve, vient d'être installée à l'entrée de l'immeuble du 72, rue de la Charité (Lyon 2^e). Elle attire l'œil du passant et marque dans la pierre la présence en ce lieu du héros de la Résistance à Lyon qui, jusqu'à son arrestation à Caluire, en juin 1943, a travaillé à unifier les mouvements de la zone libre.

L'appartement du 1^{er} étage, avec « les trois fenêtres sur la gauche »

L'anecdote fait partie de nombreux livres d'histoire. Mais Emmanuel Rey, l'actuel propriétaire de la chambre que sous-louait à l'époque Jean Moulin, ne la découvre qu'en 2019. Et de manière totalement fortuite.

Alors qu'un des occupants de l'immeuble s'agace de voir s'attarder sous ses fenêtres des classes entières d'écoliers, de collégiens et de lycéens, et ce plusieurs fois par semaine, il finit par leur demander la raison. Et apprend qu'ils sont là dans le cadre de visites mémorielles de Lyon et que Jean Moulin avait habité dans son immeuble, au 1^{er} étage, dans l'appartement de Monsieur Rey. Celui dont le grand-père avait acheté l'immeuble dans les années 1900,

ignorait totalement l'existence de cette cachette du résistant. Sa mère, qui était propriétaire durant la guerre, louait l'appartement du 1^{er} étage, avec « les trois fenêtres sur la gauche » à Madame Martin. C'est cette dernière qui sous-louait son appartement à « Rex » (nom de code de Jean Moulin), sans l'avoir jamais dévoilé à sa propriétaire.

« Ma mère ne l'a jamais su », confie Emmanuel Rey qui, lorsqu'il apprend la chose, est très surpris. Ne souhaitant pas que cette information tombe à nouveau dans l'oubli, il prend l'initiative de poser, à ses frais, une plaque commémorative à l'entrée de l'immeuble qu'il a inaugurée ce mardi matin, en présence de quelques voisins et d'une classe de lycéens.

Pour ce faire, l'homme s'est appuyé sur des livres d'histoire et a demandé confirmation de l'exactitude de l'adresse au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) de Lyon. Il s'est également aidé de l'ouvrage de Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, ancien résistant, qui a témoigné de son travail de secrétaire effectué pour Jean Moulin.

« J'aurais voulu que M. Cordier puisse y assister »

Il raconte dans le livre, se rendre tous les matins à 7 heures, au 72, rue de la Charité, pour lui donner le courrier. M. Cordier explique par la même occasion, que cet emplacement était stratégique puisqu'il y avait en diagonale, une vue sur le Rhône. L'actuel lycée Juliette-Récamier était alors un terrain vague, il pouvait donc voir rapidement s'il y avait du mouvement. Le plus grand avantage était sa proximité avec la seule gare de Lyon de



À l'initiative d'Emmanuel Rey, fils de la propriétaire de l'époque, une plaque commémorative a été posée au 72, rue de la Charité pour rappeler que Jean Moulin a occupé une chambre au 1^{er} étage de cette adresse, en 1942. Photo Joël Philippon

l'époque, Perrache, lui permettant de se rendre les week-ends, chez sa famille dans le sud.

« J'aurais voulu poser cette plaque plus tôt mais avec les confinements, ça a été retardé, raconte Emmanuel Rey. J'aurais voulu que M. Cordier puisse y assister aussi (il est décédé en novembre 2020). »

Reste un détail que personne, pour le moment, n'a su réellement expliciter. Quand Jean Moulin a-t-il pris ses quartiers au 72, rue de la Charité. Cela reste encore un mystère. Probablement courant janvier 1942. Seule certitude, il quitte cette adresse en septembre 1942, pour se cacher place Raspail, actuelle place Antonin-Jutard (Lyon 7^e), où une plaque a aussi été dévoilée l'an dernier, au moment de la commémoration des 80 ans de la mort du résistant.

● Marine Issartel

72 ou 74, rue de la Charité : une adresse qui pose encore question

Daniel Cordier, dans son livre *Alias Caracalla*, parle avec conviction de l'appartement situé au 72 rue de la Charité comme du lieu où il retrouvait Jean Moulin. Pour autant, le doute persiste. Le spécialiste Jean-Marc Mourier, qui a publié en 2021, l'ouvrage *Les Chemins Lyonnais de Jean Moulin* avec Michel Morand, informé de l'inauguration de cette plaque, émet quelques réserves quant à l'exactitude de l'adresse. Deux éléments avaient déjà attiré l'œil des deux auteurs lorsqu'ils s'étaient appuyés sur les écrits de Daniel Cordier pour écrire leur livre. Le premier, l'adresse qu'indique Daniel Cordier, « au 72, rue de la Charité, chez Madame Martin. » Le deuxi-

me, la vue depuis la chambre sur un terrain vague et le Rhône. Pour l'adresse, Michel Morand et Jean-Marc Mourier avaient vérifié les archives départementales du Rhône. Une Madame Martin résidait bien dans la rue mais au numéro 74, d'après les registres de 1931 et 1936. Concernant la vue sur le Rhône, M. Mourier explique que cela paraît peu probable d'observer ce qu'a décrit Daniel Cordier depuis l'immeuble du 72.

Le spécialiste n'a pas d'explication qui indique pourquoi le numéro d'immeuble n'est pas le même en fonction des historiens. En dépit de ces interrogations, le spécialiste est ravi qu'une plaque commémorative ait été installée.



Il était une fois...

Le parc des Célestins

Combinant praticité et œuvre d'art, le parc des Célestins est l'un des parkings les plus utilisés de la ville, mais aussi un lieu incontournable pour les touristes de passage à Lyon.

Tout commence en 1991 lorsque Serge Guinchard, alors président de Lyon Parc Auto (LPA), propose d'associer parcs de stationnement et œuvres d'art. De cette idée va naître une alliance entre l'artiste Daniel Buren, chargé de la réhabilitation de la place des Célestins, et deux architectes, Michel Targe et Jean-Michel Wilmotte.

Un parking à l'italienne. Comme le théâtre qui le recouvre, le parc des Célestins est lui aussi d'inspiration italienne. Les deux architectes chargés du projet vont directement emprunter les idées de leurs homologues transalpins pour en faire les plans, notamment celles d'Antonio da Sangallo le Jeune. Architecte italien du XVI^e siècle, ce dernier est à l'origine du puits de Saint-Patrice dans la ville d'Orvieto, chef-d'œuvre de deux escaliers en spirale éclairés par 72 fenêtres. Presque 500 ans plus tard, Targe et Wilmotte le prennent comme exemple

pour créer l'œuvre que l'on connaît aujourd'hui. Petit plus artistique : la touche de Daniel Buren. Déjà connu pour avoir participé à la rénovation de la place des Terreaux, l'artiste français est mandaté pour le réaménagement de celle des Célestins. C'est lui qui donne l'idée de pouvoir observer le parking à travers un périscope implanté en face du théâtre. On y retrouve les célèbres rayures noires et blanches, empreinte significative de Buren, qui décide alors de nommer son projet Sens Dessus Dessous...

Inauguré le 3 décembre 1994, soit trois ans après sa construction, le parc reste gratuit pendant le week-end d'ouverture. Les Lyonnais ont alors l'opportunité de se perdre dans cette illusion vertigineuse. Avec ses 435 places, il s'enfonce à plus de 20 mètres sous terre, soit deux niveaux en dessous de la norme de l'époque.

Fort de sa réputation, le parc des Célestins a reçu de nombreuses distinctions comme l'*European Parking Association Award* en 1996 et une étoile au *Guide vert Michelin* en 2017. En 2013, il a également été nommé parmi les dix parkings les plus cool au monde par le *Daily Mail*, quotidien britannique. **LEÏLA BACQUÉ**

Retirée en juillet dernier, la statue de la place Bellecour devrait reprendre sa place à la fin du mois d'avril. L'équipe de *Lyon Capitale* a pu constater l'avancée de sa rénovation.

Lundi 26 février, peu après 14 heures, les vacanciers sont nombreux à fouler la place Bellecour. Mais tandis qu'ils profitent du soleil, un bruit continu résonne sous l'immense tente qui trône au centre de la place. Cachée dessous, la célèbre statue équestre de Louis XIV, installée là il y a près de 200 ans. Sous les bâches blanches qui volent au vent, quatre ouvriers s'affairent. Tandis que deux d'entre eux travaillent sur le socle de l'œuvre, Clara et son collègue peaufinent son patinage à l'aide d'un chalumeau. La jeune femme chauffe ainsi le bronze de la statue avant de le cirer et de répéter l'opération, lui redonnant sa couleur verte d'antan.



Les ouvriers utilisent un chalumeau et de la cire pour patiner le cheval en bronze.

Lire aussi : Place Bellecour, la restauration de la statue de Louis XIV prend du retard

Une fin de chantier en avril

Voilà sept mois que la statue de la plus grande place de Lyon se refait une beauté. **Déposée le 12 juillet dernier**, elle fait travailler chaque jour un minimum de quatre artisans, soucieux de lui rendre sa splendeur. *"Le travail est terminé sur la structure intérieure et là on en est aux étapes de finitions"*, confie Clara, patineuse aux Ateliers Saint-Jacques. *"La statue n'était pas en très mauvais état mais de l'eau stagnait dans le fond, au niveau du ventre du cheval, ce qui a abîmé la structure"*. Ce problème étant réglé, les ouvriers se chargent donc de patiner le bronze. Il s'agit ici d'oxyder le métal, à l'origine doré, pour le verdir et homogénéiser sa couleur. Une tâche qui prend du temps puisque la patine change en fonction du temps et de l'humidité.

"La statue n'était pas en très mauvais état mais de l'eau stagnait dans le fond, au niveau du ventre du cheval, ce qui a abîmé la structure"

Clara, patineuse aux Ateliers Saint-Jacques



Son socle, ayant été endommagé par l'usure du temps, est également en rénovation. Les ouvriers s'occupent ainsi de le renforcer pour qu'il puisse soutenir l'œuvre de 9,5 tonnes. Ils recourent pour cela à la méthode du bouchonnage. *"On perce des trous dans le socle pour ensuite les remplir de résine. Ça vient consolider le tout"*, explique Gaëtan, artisan sur le chantier. Les traces d'oxydation seront elles aussi retirées, avant l'ajout de plaques en carbone sur le dessus du socle. Toujours pour renforcer ce dernier, une autre plaque, cette fois en pierre et plus épaisse, sera posée par dessus. C'est elle qui supportera le cheval et son cavalier lors de leur remise en place.

Chargée de superviser les travaux, la Métropole annonce ainsi une remise en place de la statue d'ici fin avril. Le chantier aura été colossal, coûtant plus cher que prévu et prenant du retard au fil des découvertes. Au total, il aura coûté 1,4 million d'euros.



La statue de la place Bellecour sera remise en place d'ici fin avril. (Pictra AP)

Dernière ligne droite avant la repose de la statue de Louis XIV sur la place Bellecour

26 FÉVRIER 2024 À 19:11 - MIS À JOUR LE 27 FÉVRIER 2024 À 08:18 PAR AMAURY PERRON 1 Commentaire

Retirée en juillet dernier, la statue de la place Bellecour devrait reprendre sa place à la fin du mois d'avril. L'équipe de *Lyon Capitale* a pu constater l'avancée de sa rénovation.

Lundi 26 février, peu après 14 heures, les vacanciers sont nombreux à fouler la place Bellecour. Mais tandis qu'ils profitent du soleil, un bruit continu résonne sous l'immense tente qui trône au centre de la place. Cachée dessous, la célèbre statue équestre de Louis XIV, installée là il y a près de 200 ans. Sous les bâches blanches qui volent au vent, quatre ouvriers s'affairent. Tandis que deux d'entre eux travaillent sur le socle de l'œuvre, Clara et son collègue peaufinent son patinage à l'aide d'un chalumeau. La jeune femme chauffe ainsi le bronze de la statue avant de le cirer et de répéter l'opération, lui redonnant sa couleur verte d'antan.

Lyon 2e • Le 25^e Salon des Indépendants sous chapiteau à Bellecour



Les artistes sont heureux de voir l'exposition fréquentée par un nombre croissant de jeunes. Photo Sylvie Silvestre

L'Académie lyonnaise de peinture expose au cœur de la ville les œuvres de 52 artistes lyonnais, de l'abstrait au figuratif, du portrait au paysage. Chacun présente un grand format et deux petits formats 30x30 cm, ces derniers tous vendus au prix de 150 euros.

« Notre souhait est de faire coexister des talents et des styles variés ancrés dans une idée contemporaine de la peinture, et où le public et les artistes sont en contact direct » explique la présidente. Chaque année, la gratuité de l'événement soutenu par la Ville de Lyon attire jusqu'à 10 000 visiteurs. Le vernissage, samedi 9 mars, a rassemblé plus de 1 000 personnes, et les exposants se réjouissent de voir de plus en plus de jeunes qui n'auraient pas poussé la porte du Palais de Bondy, lieu historique d'exposition.

Une toile est à gagner par tombola, et le prix du public sera décerné à l'artiste qui remportera le plus de votes.

Jusqu'au 17 mars, de 10 à 20 heures, place Antonin-Poncet, à Lyon 2^e. Entrée libre.